Académie de Créteil
Collège Anceau de Garlande
Richard Cartigny

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE : NOUVEL ORDRE POLITIQUE ET SOCIÉTÉ RÉVOLUTIONNÉE EN FRANCE ET EN EUROPE

La Révolution française comme monument, morceau de bravoure pour le professeur, tout aussi craint que désiré. L'étude de la Révolution française et de l'Empire n'est effectivement pas chose aisée avec des élèves de 13 ans qui ont majoritairement tendance à fuir les questions politiques, qui plus est sur un court temps chronologique qui impose plus de précisions que d'habitude. Période dramatique par essence, quasi-romantique par certains aspects (destins individuels), elle se veut la matrice de l'éducation politique que l'institution entend construire.

La période est étudiée à tous les temps du parcours de l'élève, de l'école primaire au lycée avec un degré de complexité allant normalement croissant. À ce sujet, les travaux de Laurence De Cock[1] sur le degré de compréhension des élèves du secondaire suite à l'étude d'une séquence sur la Révolution française ont permis de quantifier leurs acquis… ils ne permettent pas d'importantes représentations ou plus exactement des représentations trop caricaturales :

> « Le récit scolaire de la Révolution française relève du récit de fondation à partir d'un événement inaugurant et clôturant : l'année 1789. La quasi absence d'événements révolutionnaires (contrairement aux prescriptions) montre le caractère fossilisé et patrimonialisé de l'année 1789 qui condense l'ensemble de la révolution. La Révolution française n'a donc pas d'épaisseur historique, elle est déshistoricisée. Certains moments-clés de l'historiographie sont passés sous silence. C'est le cas notamment de la Terreur qui avait pourtant le potentiel tragique typique de la narration scolaire.
> La mise en intrigue de la révolution est naïve et diffère peu du récit lavissien. La tentative d'élargir les échelles, de faire des causalités intellectuelles ou de conceptualiser est plutôt un échec. La capacité « raconter » empêche la mise en forme narrative de la complexité. Le récit continue de fonctionner sur le modèle traditionnel : impulsion, héros, antihéros, dénouement, chute. La Révolution française est déconflictualisée, on saisit mal les enjeux du soulèvement, les demandes politiques des révolutionnaires et les divisions entre acteurs. Le rapport au politique est ici consensuel. Le révolutionnaire est une catégorie typique de l'histoire scolaire qui classe les acteurs selon des typologies considérées comme facilitant l'appropriation. Ces catégorisations empêchent d'aborder la complexité des acteurs et des actes et ainsi, les élèves, cherchant à remobiliser des connaissances dans le cadre scolaire, opèrent une catégorisation par proximité intuitive, c'est-à-dire que l'intelligibilité de l'événement opère un détour par le sens commun. Il se produit une socialisation du savoir historique, forme d'apprivoisement des connaissances historiques qui transitent par l'immédiateté de l'expérience personnelle des élèves, à savoir leurs représentations sociales. »

Dès lors que faire pour incarner, complexifier, rendre compte ? Les nouveaux programmes scolaires de 2016 invitent à repenser l'étude de la Révolution et de l'Empire à travers la notion d'ordre en desserrant le strict cadre français en faveur d'une réflexion plus mondiale. De nouvelles questions, ou des recompositions, apparaissent comme celles des liens entre les révolutions atlantiques ou nationalistes dans les différentes monarchies européennes et la Révolution française. Les apports, durables ou éphémères, deviennent également une nouvelle clé d'entrée importante. Si l'étude chronologique des "temps forts" et des acteurs ne doit pas disparaître, ne reniant ainsi pas totalement les anciens programmes, l'approche thématique prend ici toute sa place.

[1] Laurence De Cock (dir) et Emmanuelle Picard (dir), *La fabrique scolaire de l'Histoire*, Marseille, Coll Passé et Présent, Éd. Agone, 2009.

Comment placer l'enseignement de la Révolution française et de l'Empire dans le temps long entre XVIIIe et XIXe siècle, comme les programmes y invitent ? C'est tout l'enjeu de la démarche pédagogique afin de faire sens avec les élèves sur une des périodes les plus structurelles de notre Histoire. En ce sens, le lien avec l'EMC prend toute sa place pour l'enseignement du politique et du social aujourd'hui.

1. Objectif : Expliquer en quoi la Révolution française et l'Empire napoléonien inventent un nouvel ordre en France et en Europe.

2. Programme : Thème 1 - Le XVIIIe siècle : expansions, Lumières et révolution / 3. La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe.
Démarches et contenus d'enseignement : La classe de 4e doit permettre de présenter aux élèves les bases de connaissances nécessaires à la compréhension de changements politiques, sociaux économiques et culturels majeurs qu'ont connus l'Europe et la France, de la mort de Louis XIV à l'installation de la Troisième République. Il s'agit notamment d'identifier les acteurs principaux de ces changements, sans réduire cette analyse aux seuls personnages politiques. (…)
On caractérise les apports de la Révolution française, dans l'ordre politique aussi bien qu'économique et social non seulement en France mais en Europe dans le contexte des guerres républicaines et impériales. On peut à cette occasion replacer les singularités de la Révolution française dans le cadre des révolutions atlantiques. On rappelle l'importance des grandes réformes administratives et sociales introduites par la Révolution puis l'Empire.

3. Ressources :
Bibliographie et Sitographie :
- Sélection d'ouvrages et d'articles thématisés et actualisés, "Les renouvellements de l'historiographie politique de la Révolution française" : https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/CRHXIX/Martin.pdf.

4. Temps envisagé : 9h de cours (3 séances).

5. Mise en œuvre : Voir fichiers joints (PDF)
Introduction - Ordre et désordre en Révolution ! (1h)
Séance 1 - La volonté de créer un nouvel ordre politique (3h)
Séance 2 - Des apports durables qui bouleversent la société française (3h)
Séance 3 - Les idées révolutionnaires s'exportent (2h)

Pour cette séquence, plusieurs partis pris ont été choisis : du travail en îlot au travail individuel, tâches complexes permettant la différenciation, évaluation progressive en fin de séance (ce qui n'empêche pas de concevoir une évaluation finale en fin de séquence). Sur une des séquences les plus importantes et structurelles du programme, choix a également été fait d'y consacrer un volume horaire important.

Des pistes sont données pour essayer de mettre les élèves en réussite maximum dans les "missions" proposées. On rappellera que la tâche complexe/travail en îlot a pour ambition de proposer aux élèves de réaliser une production (texte, affiche, schéma, tableau, etc.) en empruntant différents parcours intellectuels en fonction du niveau de chacun (utilisation ou non des "coups de pouce"), mais aussi de proposer des remédiations entre pairs.

Il est cependant tout à fait possible d'utiliser la proposition pédagogique autrement selon les objectifs du professeur. En ce sens, l'appareil documentaire peut être aménagé et chacun choisira les documents qui semblent les plus pertinents pour sa classe. Il est à noter que pour des raisons de droit d'auteur, la source des documents utilisés est le plus souvent mentionnée à défaut de pouvoir tous les reproduire.
Des propositions de documents d'auto-évaluation, d'évaluation et de remédiation sont également disponibles pour faire en sorte que les élèves (acteurs ou auditeurs) soient le maximum en activité et conscients de leur progression.
De la même manière, la séquence peut évoluer en fonction du matériel à disposition dans l'établissement, notamment les outils numériques : salle informatique, ordinateur portable, tablette voire smartphone.

H3 : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE (1789-1815)

I.O. : La classe de 4e doit permettre de présenter aux élèves les bases de connaissances nécessaires à la compréhension de changements politiques, sociaux économiques et culturels majeurs qu'ont connus l'Europe et la France, de la mort de Louis XIV à l'installation de la Troisième République. Il s'agit notamment d'identifier les acteurs principaux de ces changements, sans réduire cette analyse aux seuls personnages politiques.
L'étude des échanges liés au développement de l'économie de plantation dans les colonies amène à interroger les origines des rivalités entre puissances européennes, l'enrichissement de la façade atlantique, le développement de la traite atlantique en lien avec les traites négrières en Afrique et l'essor de l'esclavage dans les colonies.
Le développement de l'esprit scientifique, l'ouverture vers des horizons plus lointains poussent les gens de lettres et de sciences à questionner les fondements politiques, sociaux et religieux du monde dans lequel ils vivent. On pourra étudier les modes de diffusion des nouvelles idées, la façon dont différents groupes sociaux s'en emparent et la nouvelle place accordée à l'opinion publique dans un espace politique profondément renouvelé.
On caractérise les apports de la Révolution française, dans l'ordre politique aussi bien qu'économique et social non seulement en France mais en Europe dans le contexte des guerres républicaines et impériales. On peut à cette occasion replacer les singularités de la Révolution française dans le cadre des révolutions atlantiques. On rappelle l'importance des grandes réformes administratives et sociales introduites par la Révolution puis l'Empire.

Fiche Éduscol - Programmes et accompagnements
Marquer les grandes étapes et les apports de la période Révolution-Empire : le temps consacré au thème ne permet pas une étude détaillée de la Révolution française dont il faut cependant mettre en place les grandes étapes. L'approche doit à la fois inscrire ce processus dans la complexité de la période et être accessible pour des élèves de 13 ans. Le programme indique un centrage sur les "apports", qui permet de partir d'une étude de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette étude serait centrée sur des principes dont on pourra indiquer dans un premier temps l'origine (filiation avec les Lumières, modèle américain), la portée universelle et le centrage sur la souveraineté nationale.
Dans un second temps, on pourra indiquer les difficultés auxquelles leur application s'est heurtée dans le cadre français : attitude du roi, question religieuse, entrée en guerre en 1792, guerre civile en France et guerre européenne, et les conséquences que cela a eu sur l'évolution de la situation politique.
On pourra revenir ensuite sur d'autres apports durables : réorganisation du territoire français, système métrique, unification du marché français.
Après avoir présenté Napoléon Bonaparte, on pourra étudier le tri qui s'opère dans les principes révolutionnaires, et le contraste qui se crée alors entre une réorganisation administrative durable, la manière dont le Code civil inscrit dans les faits l'égalité devant la loi, et la fragilité de sa domination européenne. On pourra ensuite revenir, pour produire du lien, sur la question de l'esclavage pendant la période révolutionnaire et napoléonienne.

→ **Prérequis** (rappel des notions vues au cycle 3 et au début du cycle 4… et après) :
- Le temps de la Révolution et de l'Empire : De l'année 1789 à l'exécution du roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation / Napoléon Bonaparte, du général à l'Empereur, de la Révolution à l'Empire (CM1) → la Révolution et l'Empire ont été abordés à partir de quelques moments clés. Les origines de la Révolution ont aussi été évoquées.
- Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XIe-XVe siècles) / Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVIe et XVIIe siècles (5e) → l'affirmation du pouvoir royal en France de l'État monarchique à la monarchie absolue de droit divin.
- L'Europe des Lumières (4e) → au XVIIIe siècle les Lumières contestent l'absolutisme et amènent les sociétés à envisager un autre type de gouvernement.
- La Révolution française : l'affirmation d'un nouvel univers politique (2nde GT) → La Révolution est traitée à partir de quelques journées et d'acteurs pour aborder les changements politiques économiques, sociaux et religieux de la période
- Les Européens et le monde (XVIe-XVIIIe siècles) (2nde PRO) → Approfondissement de tous les aspects présents dans ce thème.

Introduction : Ordre et désordre en Révolution ! (1h)

→ **Objectif :** Analyser et comprendre deux points de vue sur un même sujet pour faire réfléchir les élèves aux notions d'ordre et de désordre en Révolution.

→ L'objectif de cette introduction est d'ancrer la séquence dans un contexte européen en pensant la radicalité de la Révolution et de l'Empire tout en proposant une entrée thématique ordre/désordre plutôt que chronologique (causes).

→ **Compétences :** Analyser et comprendre des documents / Pratiquer différents langages / Raisonner et justifier.

→ **Documents ressource :**
- **FA [Fiche d'Activité]** : Le manifeste de Brunswick, un texte contre-révolutionnaire / Le rapport de Dumouriez, un texte constitutionnel.
- **Vidéo** : Extrait de *La Révolution française* de Robert Enrico et Richard T. Heffron, 1989, 5h24' → *Le manifeste de Brunswick* (1'45'') : https://www.youtube.com/watch?v=9LKTkcnuUzU.

→ **Mise en œuvre :** Travail en groupe / Mise en commun / Remédiation collective.
- 1 : Travail en groupe → Le professeur lit les textes à haute voix (***FA***), permettant ainsi à chaque groupe de les découvrir (très important étant donné leur complexité de prime abord). Les élèves se répartissent ensuite les documents (Qui étudie le manifeste de Brunswick ? / Qui étudie le rapport de Dumouriez ?) et répondent à des questions dans l'optique de comprendre l'idée principale et les points de vue exprimés.

*→ **Apports magistraux** : si la séquence reviendra par la suite sur les éléments de contexte, le professeur peut tout à fait faire une mise au point destinée à éclairer l'activité (compréhension Brunswick/Dumouriez) : épisodes de 1789, fuite du roi en 1791, retour houleux à Paris, déclaration de guerre, etc.*

→ *Manifeste de Brunswick (possibilité de raccourcir le texte) : dans ce texte contre-révolutionnaire, les forces coalisées menacent Paris d'une « exécution militaire et une subversion totale » s'il était fait « la moindre violence, le moindre outrage au roi et à la reine ». Pour les dirigeants européens de la coalition contre la France, la Révolution ne serait pas souhaitée par la nation qui n'adhèrerait pas aux nouvelles institutions, les Français souhaitant au contraire que la monarchie soit restaurée.*
Cette déclaration provoque une vive réaction du peuple de Paris (voir vidéo). Elle achève la mobilisation de l'opinion publique qui prépare la chute de la monarchie. Les forces populaires croient en la République. Pour elles, elle doit garantir au peuple le droit à l'existence. Ils croient en la souveraineté populaire et veulent un gouvernement direct. Cette déclaration est une « rupture sans retour » du roi avec son peuple, car elle prouve encore une fois la trahison du roi envers la Nation française. L'ensemble des événements de cet été 1792 aboutit au 10 août (prise des Tuileries et chute de la monarchie) et à la proclamation de la République le mois suivant (21 septembre).
→ *Rapport de Dumouriez (possibilité de raccourcir le texte) : ce rapport circonstancié du général en chef des armées révolutionnaires invite à la guerre contre les monarchies coalisées pour défendre la nouvelle Constitution dont la France s'est dotée en 1791. Le but est aussi de souder le peuple français face à un ennemi commun qui pourfendrait les acquis de 1789.*

- 2 : Mise en commun (1/4) / Remédiation collective → Quelques groupes présentent leurs travaux au reste de la classe. Un débat/cours dialogué peut s'instaurer pour compléter et/ou corriger les apports des groupes.
→ Diffusion de la vidéo : *Le manifeste de Brunswick* (1'45'') + commentaire/réactions des élèves : la vidéo sert à incarner la période (1792 / une assemblée → monarchie constitutionnelle), les hommes (comte Axel de Fersen / duc de Brunswick / députés / Robespierre), l'ordre, le désordre et la radicalité de la Révolution. Permet aussi de faire le lien avec la séquence sur les libertés en EMC si vue précédemment.

- 3 : Mise en commun (2/4) → toutes les occurrences du mot "ordre" sont identifiées dans le manifeste de Brunswick.
→ « […] le bon ordre et le gouvernement légitime » ; « […] retourner sans délai aux voies de la raison et de la justice, de l'ordre et de la paix » ; « […] rétablissement instantané de l'ordre et de la police dans toute la France ».

- 4 : Mise en commun (3/4) → Les élèves réfléchissent à toutes les acceptions de la notion d'ordre et de désordre dans le but d'en créer une définition :
→ Société d'ordres (= catégorie de population), maintien de l'ordre (= sécurité), bon ordre des choses (= rangement), ordre nouveau (= nouvel idéal dans un domaine).
→ Désordre (= inverse de l'ordre dans tous les domaines) : le plus souvent guerrier, il vise à l'obtention d'un nouvel ordre ou le rétablissement d'un ordre ancien (monarchie). Le désordre peut être perçu comme les convulsions révolutionnaires pour imposer un nouveau modèle dans tous les domaines de la société.
- **Ordre** : idéal qu'une société se donne pour son bon fonctionnement.
- **Désordre** : absence d'ordre, d'organisation. Il s'agit donc d'un trouble, un bouleversement par rapport à quelque chose d'établi.
→ *Si le but est ici de poser les premiers jalons de compréhension de la séquence en invitant les élèves à réfléchir aux notions d'"ordre" et de "désordre", il convient également de leur en faire comprendre l'ambivalence selon les points de vue : l'ordre révolutionnaire est un désordre pour les contre-révolutionnaires et inversement ! De même la conception de l'ordre n'est pas la même pour tous les Républicains.*

- 5 : Mise en commun (4/4) → Les élèves réfléchissent à la problématisation de la séquence en intégrant la notion d'ordre.

→ En quoi la Révolution française et l'Empire napoléonien inventent-ils un nouvel ordre en France et en Europe ?

Séance 1 - I. La volonté de créer un nouvel ordre politique [ÉVALUATION] (3h/3h30)

→ Quels modèles politiques la Révolution et l'Empire inventent-ils pour gouverner ?

→ Objectif : Compléter un tableau, construire une frise chronologie et rédiger un texte permettant de comprendre la mise en place d'un nouvel ordre politique entre 1789 et 1815.

→ Compétences : Je me repère dans le temps / Analyser et comprendre des documents / Pratiquer différents langages / Raisonner et justifier / Coopérer et mutualiser.

→ Documents ressource :
- Mon manuel (en fonction du manuel utilisé dans l'établissement).
- **Vidéo** : *Le bouleversement de 1789* (4'40'') : https://www.youtube.com/watch?v=6FCvbkFlagM.

- **Vidéo** : *Les temps forts de 1789 à 1815* (5'59'') : https://www.youtube.com/watch?v=dzXkzABtPKg.
- **Vidéo** : *La frise chronologique* (1'49'') : https://www.youtube.com/watch?v=b2Gks0hxZT4.
- **FA (Consignes, ressources, critères de réussite, autoévaluation/évaluation)** : Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?
- **FA (Docs de travail)** : Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?
- **FA (Coups de pouce)** : Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

→ **Vocabulaire :**
- **Constitution**.
- **Convention**.
- **Empire**.
- **Monarchie absolue**.
- **Monarchie constitutionnelle**.
- **République**.
- **Souveraineté**.
- **Terreur**.

→ **Mise en œuvre :** Tâche complexe.
- **Mission** : En juillet 2017, le Président de la République Emmanuel Macron a réuni l'ensemble des parlementaires français (députés de l'Assemblée nationale et sénateurs du Sénat) au château de Versailles pour un long discours sur la politique qu'il entendait mener durant son mandat. Des députés dans le château de Versailles… bizarre ! Tout remonte à la Révolution française et l'Empire. Vous essaierez de comprendre comment la France a inventé la vie politique entre 1789 et 1815 à travers plusieurs modèles.

- 1 : Tâche complexe (6-7 groupes de 4 élèves) → Les élèves découvrent la mission à réaliser avec les outils mis à leur disposition (***FA***, dossiers du manuel) puis se répartissent les rôles et les ***FA*** (expériences politiques) dans le but de compléter un tableau, créer une frise chronologique et rédiger un texte pour comprendre les expériences politiques menées entre 1789 et 1815 :

→ Rôle :
- 1 capitaine : responsable de la gestion du temps, du matériel et de la relation avec le professeur.
- 1 élève en charge spécifiquement de compléter le tableau.
- 1 élève en charge spécifiquement de la frise chronologique.
- 1 élève en charge spécifiquement du texte.

→ Le travail s'effectue selon le principe de l'îlot bonifié : les élèves sont par groupes de 4, formant un îlot. Pour cette activité, il peut être intéressant de les laisser s'assembler par affinités. Après une première phase de travail individuel indispensable à la réussite de chacun, les élèves se consultent dans le but de s'apporter mutuellement aide, correction, idées, conseils afin de progresser, mener à bien leurs productions et donc réussir. L'implication de tous dans la tâche complexe donne lieu à une autoévaluation et évaluation par compétence que l'on peut également chiffrer. Ce dispositif engage les élèves à fournir un travail efficace entre pairs, en toute confiance. Il permet donc de révéler et développer les compétences et savoir-faire fléchés.

→ Périodes étudiées :
- D'une monarchie à l'autre : l'expérience de la monarchie constitutionnelle.
- L'ordre républicain : la 1ère République.
- La Terreur : ordre ou désordre en République ?
- La mise en ordre de la France : l'Empire napoléonien.

→ En travaillant sur les modèles politiques, on identifie les ruptures chronologiques dont les temps forts révolutionnaires sont l'expression. On prolonge ainsi la réflexion sur les notions d'ordre et de désordre en y juxtaposant celles de causes et conséquences : des journées révolutionnaires induisent un désordre temporaire pour inventer un nouvel ordre politique. C'est donc l'occasion de mettre en avant quelques-unes de ces journées révolutionnaires, des hommes, des lieux et des citations incarnant ces expériences politiques. La question de la Terreur se pose à la charnière de l'ordre et du désordre, mais interroge à plein celle de la radicalité en Révolution pour imposer/sauver des idéaux.

→ Mise en œuvre (3h) :
- H1 (1ère heure) : la 1ère heure est dévolue au travail personnel de chaque membre du groupe afin de comprendre l'expérience politique étudiée.

→ Un coup de pouce méthodologique peut être utilisé par les élèves s'ils sont bloqués sur le prélèvement des informations/compréhension des documents :

→ Parcours 1 : Autonomie / Questionnement personnel pour le prélèvement des informations importantes afin de réaliser le tableau, la frise et le texte.

→ Parcours 2 : Questionnaire guidé pour l'aide au prélèvement d'informations dans les documents avant la réalisation du tableau, de la frise et du texte.

→ Entre H1 et H2, de courtes vidéos sont mises à la disposition des élèves pour enrichir leurs connaissances/comprendre

autrement (Pronote, site du Collège, Padlet, Youtube, etc.) : *Le bouleversement de 1789* (4'40'') et *Les temps forts de 1789 à 1815* (5'59'').

- H2 (2e heure) : la 2e heure est consacrée à la mise en commun des informations récoltées et à une 1ère remédiation interne au groupe afin de réaliser partiellement les objectifs de la séance (tableau, frise chronologique et texte).
  → Un coup de pouce méthodologique peut être utilisé par les élèves en classe s'ils sont bloqués pour réaliser la frise chronologique ou le texte :
    → Vidéo tuto : *La frise chronologique* (1'49'').
    → Les élèves peuvent solliciter l'aide du professeur (lecture du brouillon du texte) entre H2 et H3 pour améliorer la mise en forme de leurs idées.
  → Entre H2 et H3, de courtes vidéos sont mises à la disposition des élèves pour enrichir leurs connaissances/comprendre autrement (Pronote, site du Collège, Padlet, Youtube, etc.).
- H3 (3e heure) : la 3e heure voit le travail des élèves se concrétiser (2e remédiation interne au groupe) avec autoévaluation des membres du groupe.
  → À la fin de H3, le groupe s'autoévalue pour mesurer son degré de réussite de l'activité (voir ***FA-Autoévaluation***).
  → Bien lire les critères de réussite qui indiquent les contraintes à respecter : coopération de chacun dans le groupe et mutualisation des informations + choix des informations importantes à mettre dans le tableau + respect de la méthode de la frise chronologique + respect d'un plan et argumentation dans le texte = **RÉUSSITE**.
  → Le professeur photocopie le travail réalisé par les élèves (tableau, frise et texte) de façon à ce que chacun en ait un exemplaire dans son cahier.

- 2 : Remédiation collective (30'-1h) → À partir des travaux réalisés par les élèves, un tableau (classement des informations), une frise chronologique (méthode + événements/périodes retenus) et un texte (méthode : raisonnement + argumentation) sont construits en guise de correction : explication des éléments de différenciation et mélioratifs avec mise en évidence des notions importantes (voir vocabulaire).
  → Cette séance de remédiation se veut dynamique ; c'est pour cela qu'elle se base sur les travaux des élèves (de niveaux différents) pour montrer les réussites et les échecs de chacun sur les trois objectifs à réaliser. Cela implique une correction rapide du professeur d'une séance à l'autre. On peut aussi imaginer une correction type rédigée par le professeur (surtout si l'exercice n'a pas été fait ou très mal réalisé) auquel cas il faudra la lire et mettre en évidence les éléments méthodologiques.
  → La définition des notions importantes est construite avec les élèves et leur compréhension : Constitution, Convention, Empire, Monarchie absolue, Monarchie constitutionnelle, République, Souveraineté (nationale), Terreur.

Séance 2 - II. Des apports durables qui bouleversent la société française [ÉVALUATION] (3h)

→ Comment la Révolution et l'Empire réorganisent-ils la société française ?

→ **Objectif :** Concevoir un exposé et un schéma heuristique pour expliquer les bouleversements que connaît la société française pendant la Révolution et l'Empire.

→ **Compétences :** Je me repère dans le temps / Analyser et comprendre des documents / Pratiquer différents langages / Raisonner et justifier / Coopérer et mutualiser.

→ **Documents ressource :**
- Mon manuel (en fonction du manuel utilisé dans l'établissement).
- Cours (Séance 1) : les différentes expériences politiques menées entre 1789 et 1815.
- **Vidéo** : *Les transformations et les apports* (2'57'') : https://www.youtube.com/watch?v=WZsHIllg2QI.
- **FA (Consignes, ressources, critères de réussite, autoévaluation/évaluation)** : Comment la Révolution et l'Empire réorganisent-ils la société française ?
- **FA (Mise en commun/Évaluation de l'oral - A3)** : Comment la Révolution et l'Empire réorganisent-ils la société française ?
- **FA (Coups de pouce)** : Comment la Révolution et l'Empire réorganisent-ils la société française ?

→ **Vocabulaire :**
- **Code civil**.
- **Constitution**.

- **Convention**.
- **Empire**.
- **Monarchie absolue**.
- **Monarchie constitutionnelle**.
- **République**.
- **Souveraineté (nationale)**.
- **Terreur**.

→ **Mise en œuvre :** Tâche complexe.
- **Mission** : Ambassadeur/Ambassadrice anglais(e) en France entre 1789 et 1815, vous êtes témoin de l'évolution de la société française. La Révolution et l'Empire ont en effet tenté plusieurs expériences qui ont transformé la vie des Français et des Françaises. Le roi d'Angleterre vous demande de lui faire part de ces modifications. À vous de construire un exposé pour rendre compte de ces changements.

- 1 : Tâche complexe (12-14 groupes de 2 élèves) → Les élèves découvrent la mission à réaliser avec les outils mis à leur disposition (***FA***, dossiers du manuel) : ils vont devoir concevoir un exposé oral à destination des élèves de la classe et compléter une partie du schéma heuristique bilan avec leurs acquis. Le but est de comprendre la réorganisation/les apports de la société française menée par la Révolution et l'Empire entre 1789 et 1815.

→ Le travail s'effectue selon le principe de l'îlot bonifié : les élèves sont par groupes de 2. De façon à générer une nouvelle dynamique après la 1ère séance déjà effectuée en groupe, le professeur procède à un tirage au sort (esprit égalitaire révolutionnaire !). La différenciation se fera ici non pas uniquement par le guidage/questionnement autour des documents, mais également par le corpus documentaire et les thèmes retenus d'inégales difficultés. Chacun pourra ainsi être en réussite. L'implication des élèves dans la tâche complexe est autoévaluée et évaluée par compétence ; on peut également la chiffrer. La phase de mise en commun donnera lieu à une évaluation entre pairs pour favoriser la pratique de l'oral en action et en réception (éviter la passivité des élèves auditeurs). Ce dispositif engage les élèves à fournir encore une fois un travail efficace entre pairs, en toute confiance. Il permet donc de révéler et développer les compétences et savoir-faire fléchés.

→ Thèmes retenus :
- Thème 1 : L'invention de codes nationaux : donner des symboles à la France → Lecteur faible.
- Thème 2 : Une économie révolutionnée → Lecteur moyen.
- Thème 3 : L'invention du droit de la famille → Lecteur faible.
- Thème 4 : La religion au service de la Révolution et de l'Empire → Bon lecteur.
- Thème 5 : L'abolition de l'esclavage entre espoir et déception → Lecteur moyen.
- Thème 6 : L'administration française : un enjeu de pouvoir → Bon lecteur.
- Thème 7 : L'invention de la sécurité citoyenne → Lecteur moyen.
- Thème 8 : L'invention de la vie politique → Bon lecteur.
- Thème 9 : L'inversion des ordres : la femme en révolution → Lecteur moyen.

→ Autres possibilités d'objets d'étude : la mode (vêtements, meubles, etc.), objet de rupture incarnant de nouveaux régimes ; la justice révolutionnée entre ordre et désordre ; la naissance de la presse.

→ La réflexion de chaque groupe partira de la DDHC, texte fondateur de la France qui révolutionne durablement la société. Choix a été fait d'en donner une transposition complète car les élèves ne sont en réalité jamais confrontés à l'intégralité du texte. Le professeur peut néanmoins n'en proposer que des extraits choisis en fonction des thématiques étudiées. Les élèves chercheront ainsi à savoir à quel(s) article(s) leur thème pourrait se raccrocher et ainsi illustrer un extrait de la DDHC par une réalisation concrète ; cela permet donc de travailler l'argumentation. Un 2e texte retiendra l'attention de plusieurs groupes, le Code civil : il s'agira de montrer en quoi ce recueil de lois transforme la société entre avancée démocratique et recul révolutionnaire.

Les élèves vont donc prolonger avec cette activité la réflexion sur les notions d'ordre et de désordre en y juxtaposant celles de permanence et de mutation de la société sous la Révolution (par rapport à l'Ancien Régime et entre régimes) et l'Empire (par rapport à la période révolutionnaire). C'est donc une étude thématique en lien avec la chronologie dessinée lors de la 1ère séance qui est proposée aux élèves où il s'agit d'incarner plus que jamais.

→ Mise en œuvre (3h) :
- H1 (1ère heure) : la 1ère heure est dévolue à l'étude/compréhension des documents afin de mesurer les bouleversements entraînés par la Révolution et l'Empire à travers une thématique donnée (politique, sociale, économique, religieuse, militaire, etc.). Les élèves conçoivent leur exposé oral en respectant les critères de réussite donnés (voir ***FA-Critères de réussite, Évaluation & Autoévaluation***) ; il prépare également les informations qu'ils reporteront dans le schéma heuristique bilan.

→ Bien lire les critères de réussite qui indiquent les contraintes à respecter : repérage dans le temps + étude/compréhension des documents + respect de la méthode pour concevoir l'exposé et le schéma heuristique bilan + se poser des questions et faire des choix pour sa présentation + coopération de chacun dans le groupe et mutualisation des informations = **RÉUSSITE**.

→ Un coup de pouce méthodologique peut être utilisé par les élèves s'ils sont bloqués sur le prélèvement des

informations/compréhension des documents :

→ Parcours 1 : Autonomie / Questionnement personnel pour le prélèvement des informations importantes afin de réaliser l'exposé et compléter une partie du schéma heuristique bilan.

→ Parcours 2 : Questionnaire guidé pour l'aide au prélèvement d'informations dans les documents avant la réalisation de l'exposé et du choix des connaissances à écrire dans le schéma heuristique bilan.

→ Entre H1 et H2, une courte vidéo est mise à la disposition des élèves pour enrichir leurs connaissances/comprendre autrement (Pronote, site du Collège, Padlet, Youtube, etc.) : *Les transformations et les apports* (2'57'').

- H2 (2e heure) : la 2e heure est consacrée à la fin de la préparation de l'exposé et au début du passage à l'oral (avec construction progressive du schéma heuristique bilan). Chaque binôme a entre 2 et 5' de temps de parole y compris les éventuelles questions de l'auditoire. Les élèves sont évalués par leurs pairs à l'aide d'une grille que l'on expliquera (voir ***FA-Mise en commun/Évaluation de l'oral***).

→ *Le schéma heuristique bilan est construit au fur et à mesure des passages oraux des élèves (idée générale + 1 ou 2 exemples). Au centre se trouve les apports durables de la Révolution et de l'Empire. On veillera à mettre en évidence les apports et les difficultés de mise en œuvre au fil des régimes pour poursuivre la réflexion sur les notions d'ordre et de désordre/permanence et mutation de la société sous la Révolution et l'Empire.*

→ Entre H2 et H3, une courte vidéo est mise à la disposition des élèves pour enrichir leurs connaissances/comprendre autrement (Pronote, site du Collège, Padlet, Youtube, etc.) : *Les transformations et les apports* (2'57'').

- H3 (3e heure) : la 3e heure voit la finalisation des passages oraux des élèves et du schéma heuristique bilan. Les élèves auditeurs continuent à évaluer ce qu'ils voient, entendent et comprennent à l'aide de la grille dédiée.

→ *Le schéma heuristique final peut être affiché dans la classe pour garder une trace du travail effectué par les élèves. Cela permettra de continuer à questionner les apports de la Révolution et de l'Empire lorsque le XIXe siècle sera abordé ultérieurement (= créer du sens et du lien entre les séquences).*

- 2 : Mise en commun / Remédiation collective (2e et 3e heure) → partir des travaux réalisés par les élèves pour montrer les apports de la Révolution et de l'Empire en partant du texte fondateur de la DDHC et du Code civil ainsi que les résistances/remise en cause au fil des régimes.

Le schéma heuristique bilan sert tout à la fois de mise en commun et de remédiation collective (le professeur peut intervenir pour amender d'éventuelles approximations ou erreurs). Enfin, par un jeu de couleur, on peut différencier les apports durables de ceux plus éphémères qui ont néanmoins introduit une nouvelle vision de la société française et européenne (transition vers la 3e séance sur l'exportation des idées révolutionnaires : existait-il une Europe française ?).

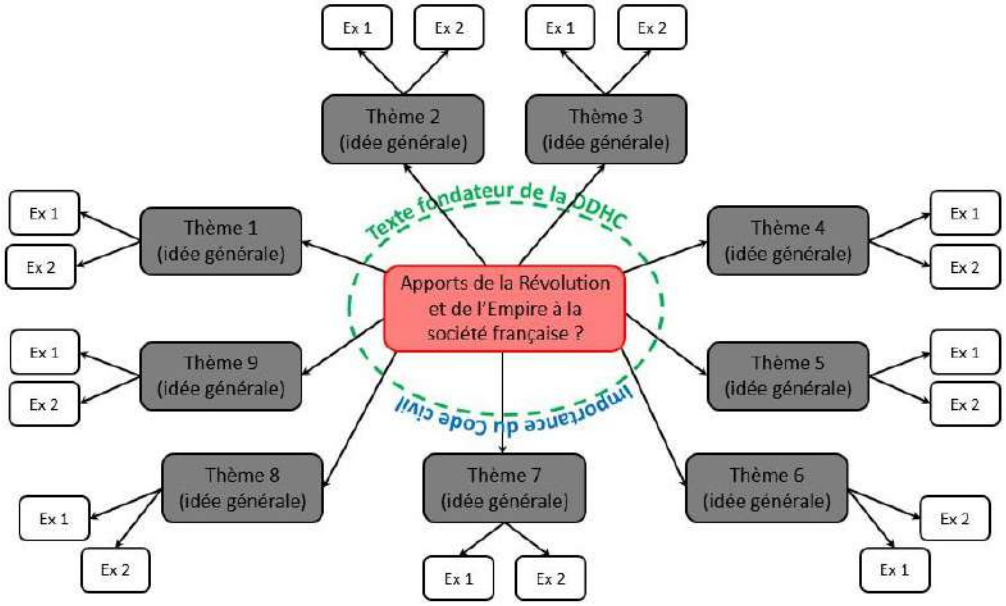

Séance 3 - III. Les idées révolutionnaires s'exportent [ÉVALUATION] (1h30/2h)

→ Quelles sont les conséquences de la Révolution et de l'Empire en Europe ?

→ **Objectif :** Analyser et comprendre des documents pour construire un schéma de la diffusion des idées de liberté et de nation en Europe entre 1789 et 1815.

→ **Compétences :** Je me repère dans le temps / Je me repère dans l'espace / Analyser et comprendre des documents / Pratiquer différents langages / Raisonner et justifier.

→ **Documents ressource :**
- Mon manuel (en fonction du manuel utilisé dans l'établissement).
- **Vidéo** : *La France bouleverse l'Europe* (4'36'') : https://www.youtube.com/watch?v=-XoUzzMsnlQ.
- **FA (niveau 1 à 3)** : Quelles sont les conséquences de la Révolution et de l'Empire en Europe ?
- **FA (Schéma)** : Quelles sont les conséquences de la Révolution et de l'Empire ?

→ **Vocabulaire :**
- **Constitution**.
- **Empire**.
- **Monarchie absolue**.
- **Nation**.
- **République**.
- **Souveraineté (nationale)**.

→ **Mise en œuvre :** Travail individuel / Mise en commun / Remédiation collective.

- 1 : Travail individuel → Chaque élève découvre les documents mis à sa disposition (***FA***) et répond à une série de questions dans le but de construire un schéma explicatif de la diffusion des idées de liberté et de nation en Europe entre 1789 et 1815. Pour cette activité, les élèves peuvent choisir le parcours de leur choix pour répondre à la problématique de la séance (le professeur peut également attribuer les ***FA*** en fonction du niveau des élèves pour mettre chacun en réussite) :

→ ***FA niveau 1*** : Questionnaire guidé pas à pas pour l'aide au prélèvement d'informations dans les documents et la réalisation du schéma explicatif.

→ ***FA niveau 2*** : Questionnaire guidé pour l'aide au prélèvement d'informations dans les documents et la réalisation du schéma explicatif.

→ ***FA niveau 2*** : Autonomie / Questionnement personnel pour le prélèvement d'informations et la réalisation du schéma explicatif.

→ Cette dernière activité s'effectue individuellement : il s'agit ici de placer l'élève face à ses connaissances et compétences (le cahier devient ainsi une ressource importante) en proposant une différenciation par l'appareil didactique. On pourra ainsi proposer un guidage complet pas à pas pour les lecteurs précaires à une autonomie dans la réalisation de l'activité pour les bons lecteurs. Cela peut d'ailleurs se concevoir à l'appréciation du professeur qui choisira alors le niveau d'étayage pour ses élèves ou à celle des élèves qui peuvent se lancer un défi sur cette dernière séquence du cours (possibilité d'aide quand même).

- 2 : Mise en commun (1/2) → Les questions peuvent être corrigées :

→ On veillera alors à bien mettre en évidence les différentes notions et liens de causalité mobilisés pour aider les élèves à réaliser leur schéma.

→ Une vidéo est diffusée pour incarner le sujet : *La France bouleverse l'Europe* (4'36'').

→ Si les élèves n'ont toujours pas réussi à construire le schéma, une dernière aide notionnelle et sémantique peut leur être proposée après la diffusion de la vidéo sous la forme d'un nuage de mots ; le travail ne consiste donc plus qu'à un classement des informations pour créer du sens (cela n'empêche cependant pas de faire des phrases) :

- 3 : Mise en commun (2/2) → Le schéma explicatif est corrigée à l'aide des productions d'élèves :

→ Le professeur peut prendre en photo quelques schémas pour servir d'appui à la mise en commun et illustrer le degré de compréhension des uns et des autres.

→ Les notions incomprises sont expliquées, notamment nation et souveraineté nationale.

→ **Proposition de correction** :

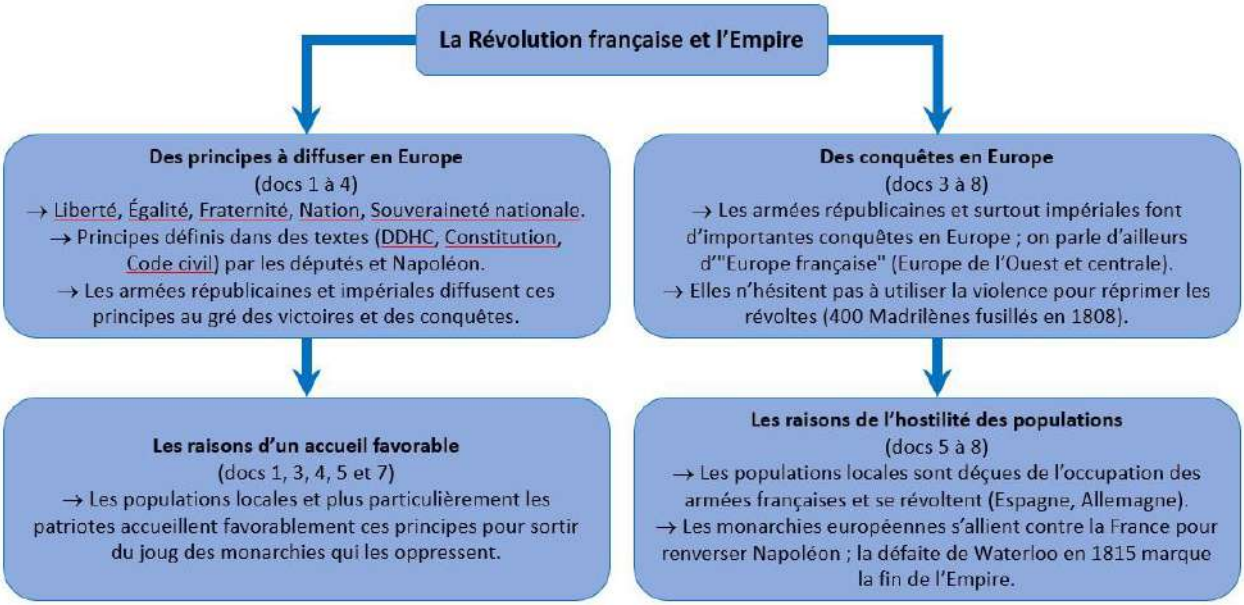

- 4 : Remédiation collective (cours dialogué) → un schéma de représentation spatiale (voir ***FA-Schéma***) est construit à partir de ce que les élèves ont compris de la séance :

→ Il s'agit ici de faire une synthèse en situation afin de (re)démontrer que la Révolution et l'Empire dépassent le strict cadre français et ont eu une influence structurelle sur le destin de nombreux États (acceptation et/ou réaction par rapport aux idéaux de liberté et de nation).

→ **Proposition de correction** :

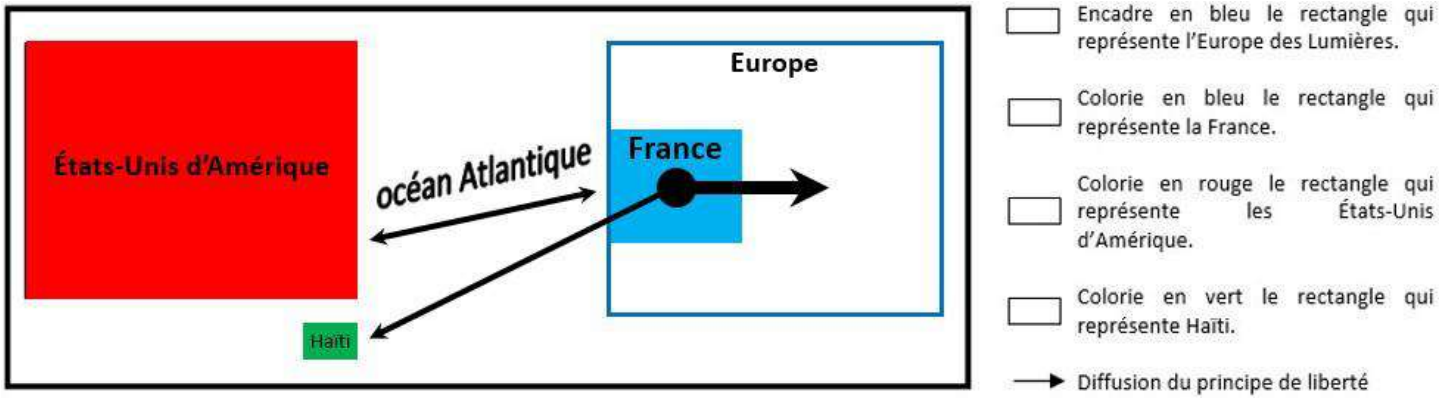

Conclusion [si envie de faire une évaluation sommative]

→ **Fiche de révision :** Dans le cadre de cette longue séquence, il apparaît nécessaire de proposer aux élèves un temps de révision commun en construisant un outil efficace qui pourra prendre la forme d'un tableau, d'un schéma ou autre. Le but est de montrer les éléments importants à retenir et fournir une méthode d'apprentissage (type EPCC). Si le cours s'est attaché à passer d'un langage à un autre, il peut être intéressant de faire de même dans ce temps de révision pour montrer aux élèves que l'on peut réviser et surtout exprimer ses connaissances de diverses manières (voir proposition de fiche de révision).

Réviser ainsi permet de mettre en confiance les élèves sur l'un des chapitres les plus difficile du Collège tant le bagage notionnel, qui plus est politique, est fort sur un court temps chronologique (risque important de confusion).

→ **Apprendre autrement/Réviser la séquence :**

- Outre les petites vidéos utilisées durant la séquence, il est possible de donner aux élèves des références Internet. Il existe en effet pléthore de capsules vidéo plus ou moins détaillées réalisées par des professeurs (voir le niveau des élèves). Il sera alors important de garder la trace des liens Internet (site du Collège ou autre) afin que les élèves puissent regarder ces vidéos à n'importe quel moment (avant la classe, après la classe, chez eux, dans le bus, etc.)
- Il est aussi possible de permettre aux élèves de réviser à travers l'étude d'œuvres d'art : gouaches de Lesueur, tableaux de David, etc. Cela permet également d'investir le PEAC.

Ordre et désordre en Révolution ? TRAVAIL EN GROUPE

Doc. 1 Le manifeste de Brunswick, 25 juillet 1792

Trois mois plus tôt, le gouvernement français, avec l'accord de Louis XVI, a déclaré la guerre aux Autrichiens, lesquels se sont rapprochés des Prussiens en vue d'envahir la France.

« […] Leurs majestés l'empereur et le roi de Prusse m'ayant confié le commandement des armées combinées qu'ils ont fait rassembler sur les frontières de France, j'ai voulu annoncer aux habitants de ce royaume les motifs qui ont déterminé les mesures des deux souverains, et les intentions qui les guident.

Après avoir supprimé arbitrairement les droits et possessions des princes allemands en Alsace et en Lorraine, troublé et renversé dans l'intérieur le bon ordre et le gouvernement légitime, exercé contre la personne sacrée du roi et contre son auguste famille des attentats et des violences qui se sont encore perpétués et renouvelés de jour en jour, ceux qui ont usurpé les rênes de l'administration ont enfin comblé la mesure en faisant déclarer une guerre injuste à sa majesté l'empereur, et en attaquant ses provinces situées aux Pays-Bas […].

Sa Majesté le roi de Prusse, unie avec Sa Majesté Impériale [...] prend la défense de ce monarque et de l'Allemagne et veut […] faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la sûreté et la liberté dont il est privé, et de le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui est due.

Sa Majesté l'Empereur et Sa Majesté le Roi de Prusse les appellent et les [les partisans de la Révolution] invitent à retourner sans délai aux voies de la raison et de la justice, de l'ordre et de la paix. C'est dans ces vues que moi, soussigné, général commandant en chef des deux armées, déclare :

1° Qu'entraînés dans la guerre présente par des circonstances irrésistibles, les deux cours alliées ne se proposent d'autre but que le bonheur de la France, sans prétendre s'enrichir par des conquêtes.

2° Qu'elles n'entendent point s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la France, mais qu'elles veulent uniquement délivrer le roi, la reine et la famille royale, de leur captivité, et procurer à sa majesté très chrétienne la sûreté nécessaire pour qu'elle puisse […] travailler à assurer le bonheur de ses sujets […].

3° Que les armées combinées protégeront les villes, bourgs et villages, et les personnes et les biens de tous ceux qui se soumettront au roi, et qu'elles concourront au rétablissement instantané de l'ordre et de la police dans toute la France. […]

8° La ville de Paris et tous ses habitants sans distinction seront tenus de se soumettre sur-le-champ et sans délai au roi ; […] leurs Majestés impériale et royale rendant personnellement responsables de tous les événements […] tous les membres de l'Assemblée nationale […] déclarent en outre […] que si le château des Tuileries est forcé ou insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs Majestés, le roi, la reine et la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, elles en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale. […] »

Extrait de la proclamation attribuée au chef de l'armée prussienne, Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick le 25 juillet 1792, et adressée au peuple de Paris.

Doc. 2 Rapport de Dumouriez, le 18 avril 1792

« [...] Dès que la maison d'Autriche a vu dans notre Constitution que la France ne pourrait plus être le servile instrument de son ambition, elle a juré la destruction de cette œuvre de la raison. [...]

Léopold[1] […] a cherché à exciter sans cesse toutes les puissances de l'Europe. C'est lui qui a tracé […] les projets les plus funestes contre nous. [...]

C'est Léopold qui s'est déclaré le chef d'une ligue qui tendait au renversement de notre Constitution[2]. C'est lui qui […] invite une partie de la nation française à s'armer contre l'autre, cherchant à réunir sur la France les horreurs de la guerre civile et les calamités de la guerre extérieure. [...]

Sire, de cet exposé, il résulte : 1. Que le traité de 1756[3] est rompu par le fait de la maison d'Autriche ; 2. Que le concert entre les puissances, provoqué par l'empereur Léopold […], dirigé contre la France, est un acte d'hostilité formel. […]

Après toutes ces réflexions […] dans laquelle il s'agit de peser […] d'un côté le danger de ne pas soutenir et venger la souveraineté de la nation française, de l'autre les calamités que peut entraîner la guerre […] ; considérant que dans la Constitution […] "la guerre ne peut être décidée que par un décret du corps législatif[4], rendu sur la proposition formelle et nécessaire du roi […]."

Considérant enfin que le vœu prononcé de la nation française est de ne souffrir aucun outrage, ni aucune altération dans la Constitution qu'elle s'est donnée ; que le roi, par le serment qu'il a fait de maintenir cette Constitution, est devenu dépositaire de la dignité et de la sûreté de la nation française. Je conclus à ce que, forte de la justice de ces motifs, et de l'énergie du peuple français et de ses représentants, sa majesté, accompagnée de ses ministres, se rende à l'Assemblée nationale pour lui proposer la guerre contre l'Autriche. »

Extrait du rapport de Dumouriez, général des armées françaises en "Conseil du roi" (Louis XVI et les ministres).

1. Léopold II, empereur du Saint-Empire romain, roi de Bohême et de Hongrie.
2. La France s'est dotée d'une Constitution en 1791 où les pouvoirs sont partagés entre le Roi et l'Assemblée nationale.
3. Le traité de Versailles de 1756 règle la paix entre Français et Autrichiens après 300 ans de tensions.
4. Le corps législatif est représenté par les députés siégeant à l'Assemblée nationale.

→ ÉTAPE 1 : J'organise mon travail

Choisis le texte que tu veux étudier. Tu pourras croiser les informations que tu auras récoltées avec tes camarades pour réaliser le schéma intermédiaire et rédiger les hypothèses de ton groupe.

→ ÉTAPE 2 : J'analyse, comprends et mets en relation des documents

I. J'identifie l'idée générale et le point de vue de mon texte (doc. 1 ou 2)

1. Quel est le contexte en France et en Europe à la date du texte ?
2. Quelles sont les deux puissances qui s'opposent ici ?
3. Que souhaite l'auteur de ce texte ? Pour quelles raisons ?

II. Je mets en relation mon texte avec l'autre (docs 1 et 2)

4. Complète le schéma ci-dessous avec les informations que tu as trouvées ; puis échange avec tes camarades pour compléter le reste du schéma :

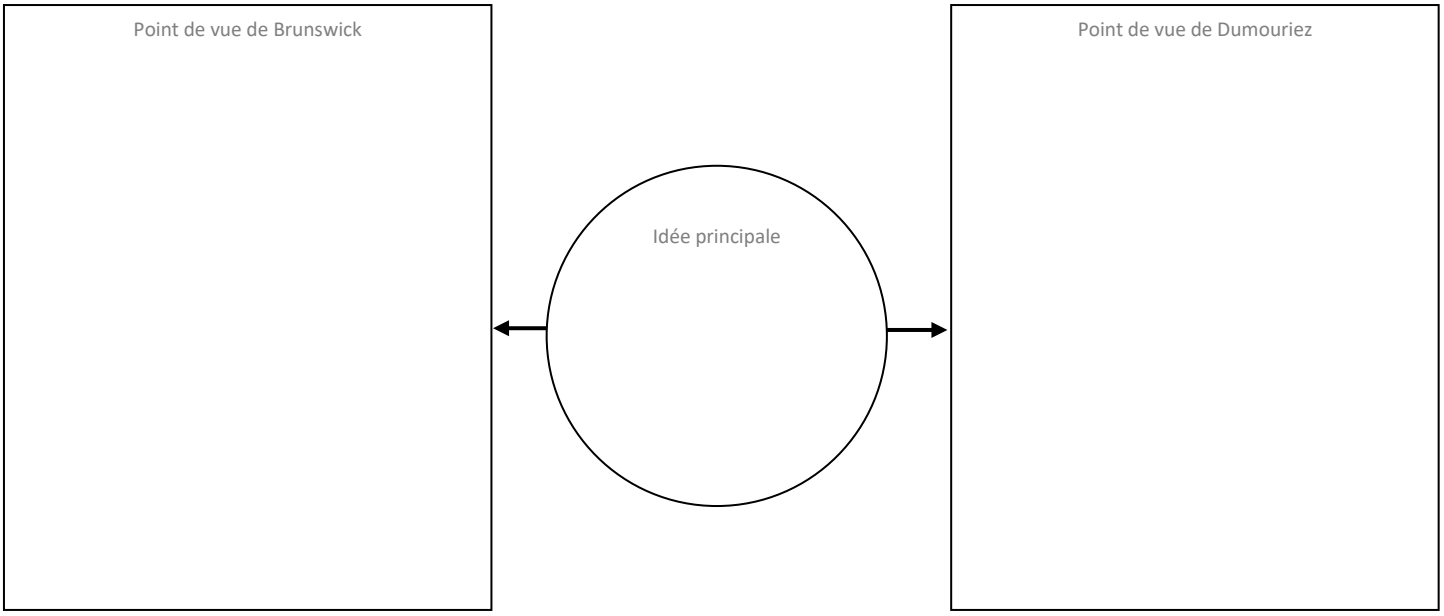

III. Je rédige un court texte pour présenter mes hypothèses (docs 1 et 2)

5. Rédige un court texte permettant d'expliquer au reste de la classe ce que tu as découvert.

→ ÉTAPE 3 : Je m'évalue

J'ai compris le sujet de ces deux textes et les points de vue des auteurs.

	Evaluation de mon travail avant correction*	
	Compréhension de l'activité après correction*	

J'ai réussi à rédiger un court texte présentant l'idée principale et les points de vue exprimés dans ces textes.

	Evaluation de mon travail avant correction*	
	Compréhension de l'activité après correction*	

*Coche le smiley qui te semble le plus correspondre à ton degré de réussite/compréhension.

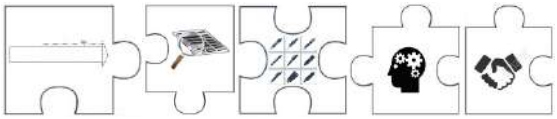

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
Consignes, docs et critères de réussite

Mission : En juillet 2017, le Président de la République Emmanuel Macron a réuni l'ensemble des parlementaires français (députés de l'Assemblée nationale et sénateurs du Sénat) au château de Versailles pour un long discours sur la politique qu'il entendait mener durant son mandat. Des députés dans le château de Versailles… bizarre ! Tout remonte à la Révolution française. Vous essaierez de comprendre comment la France a inventé la vie politique entre 1789 et 1815 à travers plusieurs expériences.

Introduction : En tant qu'historien, tu vas utiliser des documents pour prélever/croiser des informations. Celles-ci vont te servir à compléter un tableau pour organiser ta pensée, réaliser une frise chronologique pour ordonner les faits les uns par rapport aux autres et enfin rédiger un texte pour rendre compte de tes découvertes et de ton raisonnement. Il va donc falloir communiquer avec tes camarades et se répartir le travail :

Groupe n°..... Prénoms des membres : .....

Rôle	Capitaine Responsable du temps, du matériel et des demandes au professeur.	Organier notre pensée Responsable du tableau.	Ordonner des faits historiques Responsable de la frise chronologique.	Rendre compte de notre pensée Responsable du texte.
Prénom				

→ Documents et outils mis à ma disposition :

- Dossier p. 58-59 : Je me repère dans le temps.
- Dossier p. 60-61 : Je me repère dans l'espace.
- Dossier p. 62-63 : Une révolution politique (1789-1793).
- Document de travail (A3).
- Grille d'autoévaluation à remplir à la fin de notre travail.
- Coups de pouce.
- Vidéo 1 : *Le bouleversement de 1789* (4'40'') : https://www.youtube.com/watch?v=6FCvbkFlagM.
- Vidéo 2 : *Les temps forts de 1789 à 1815* (5'59'') : https://www.youtube.com/watch?v=dzXkzABtPKg.

→ Critères de réussite :

METHODE	Nous avons réussi à travailler ensemble pour réaliser les tâches demandées.
	Notre travail est soigné.
	Notre tableau est complet.
	Notre frise respecte la méthode vue en classe.
	Notre texte est compréhensible par tous : fautes d'orthographes corrigées, syntaxe compréhensible, utilisation de connecteurs logiques, argumentation (idées + exemples), raisonnement en parties clairement identifiées.
CONNAISSANCES	Nous avons utilisé un vocabulaire spécifique à bon escient.
	Nous avons situé les événements et périodes révolutionnaires dans le temps et dans l'espace.
	Nous avons utilisé des acteurs de la Révolution et de l'Empire, voire des citations à bon escient.
	Nous avons expliqué les différents régimes entre 1789 et 1815 avec leurs causes et leurs conséquences.

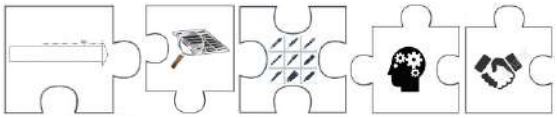

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
Autoévaluation / Évaluation

	→ Nos commentaires**	→ Commentaires du professeur
Nous avons situé dans le temps les différents événement et périodes étudiés.		
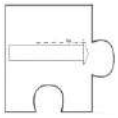 Evaluation du groupe*		
Evaluation du professeur		
Nous avons compris et correctement utilisé les documents à notre disposition.		
Evaluation du groupe*		
Evaluation du professeur		
Nous avons réussi à compléter le tableau, réaliser la frise chronologique et rédiger le texte.		
Evaluation du groupe*		
Evaluation du professeur		
Nous nous sommes posé(e)s des questions sur les phénomènes historiques étudiés, et avons fait des choix en conséquence pour réaliser notre activité.		
Evaluation du groupe*		
Evaluation du professeur		
Nous nous sommes écouté(e)s et avons réussi à nous mettre d'accord pour réaliser notre activité.		
Evaluation du groupe*		
Evaluation du professeur		

*Coche le smiley qui te semble le plus correspondre à ton degré de réussite, c'est-à-dire de compréhension des documents.
**Inscris dans cette case les éléments sur lesquels vous avez été en réussite et ceux qui vous ont posé problème.

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
→ ***Voir dossiers p. 58-63***

Titre : ……*

Doc. 1 Le serment du Jeu de Paume, 20 juin 1789

J.-L. David, *Le Serment du Jeu de Paume*, dessin préparatoire, 1791, musée de Versailles.

Les députés du tiers état sont déçus par les États généraux, Louis XVI n'y annonçant aucune réforme profonde. Le 17 juin, ils se proclament alors "Assemblée nationale". Louis XVI fait fermer leur salle de réunion ; les députés se rassemblent alors dans la salle du Jeu de Paume à Versailles. Ils y jurent de donner à la France une Constitution : c'est une rupture avec la monarchie absolue de droit divin.

Mirabeau, député du tiers état aurait prononcé cette phrase le 23 juin : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes. »

Bailly (1) lisant le texte du serment et Robespierre (2), députés du tiers état aux côtés de députés du clergé (3) sous le vent de la liberté (4) et poussé par le peuple (5).

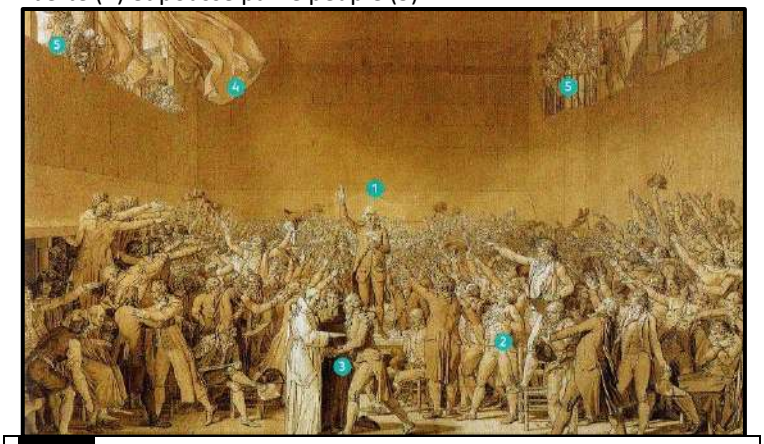

Doc. 2 La prise de la Bastille, 14 juillet 1789

J.-B. Lallemand, *La prise de la Bastille*, vers 1789, huile sur toile, 104 x 80 cm, Musée Carnavalet, Paris.

La Bastille est une forteresse royale qui défend l'est de Paris, et où enferme des prisonniers sur décisions du roi. Le 14 juillet, le peuple parisien, soutenu par les soldats, force les deux ponts levis, et s'empare de la Bastille. De Launay, le gouverneur de la forteresse, est arrêté et massacré : sa tête est promenée au bout d'une pique dans Paris. Les Révolutionnaires s'emparent ensuite de la municipalité et forment une garde nationale. Dès lors, le roi ne s'opposera plus à l'Assemblée nationale.

Doc. 3 L'abolition des privilèges, 4 août 1789

Durant le mois de juillet, les campagnes entrent en révolte. Les paysans attaquent les châteaux et détruisent les registres des redevances seigneuriales.

« Évoquant les troubles qui ravagent la France, le vicomte de Noailles finit par proposer, à minuit, l'abolition des droits seigneuriaux qui pèsent sur les personnes et le rachat de ceux qui pèsent sur les terres. Non seulement cette motion fut applaudie par tout le monde, mais l'Assemblée nationale fut amenée à décréter cette même nuit, entre autres choses, l'abolition des justices seigneuriales, du droit de chasse, des dîmes, une équitable répartition de tous les impôts, la gratuité de la justice, l'abolition de tous les privilèges. »

Dépêche de l'ambassadeur de Venise, Antonio Capello, à son gouvernement, le 10 août 1789.

Avant le 4 août 1789

Anonyme, *Le temps passé les plus utiles étoient foulé aux pieds*, gravure coloriée, 1789, Musée Carnavalet, Paris.

Après le 4 août 1789

Anonyme, *Le temps présent veut que chacun supporte le grand fardeau [de la dette nationale]*, gravure coloriée, 1789, Musée Carnavalet, Paris.

Doc. 4 La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789

Gravure du XVIIIe siècle, Musée de la Révolution française, Vizille.

A. la Loi, la Justice tenant le sceptre du pouvoir

B. la France

C. l'œil de la Raison dans le triangle de l'Égalité

D. le bonnet phrygien: la liberté retrouvée

E. la pique: le peuple en armes pour conquérir ses droits

F. le faisceau: l'unité de la Nation

G. les gardes nationaux

Doc. 5 La Constitution de 1791

À partir de 1789, les députés se mettent en tête de doter la France d'une Constitution. Première Constitution écrite de l'histoire de France, elle proclame la souveraineté nationale et la séparation des pouvoirs. La Constitution attribue le pouvoir exécutif au roi et le pouvoir de faire les lois à une Assemblée nationale législative. Le pouvoir judiciaire est exercé par des juges élus.

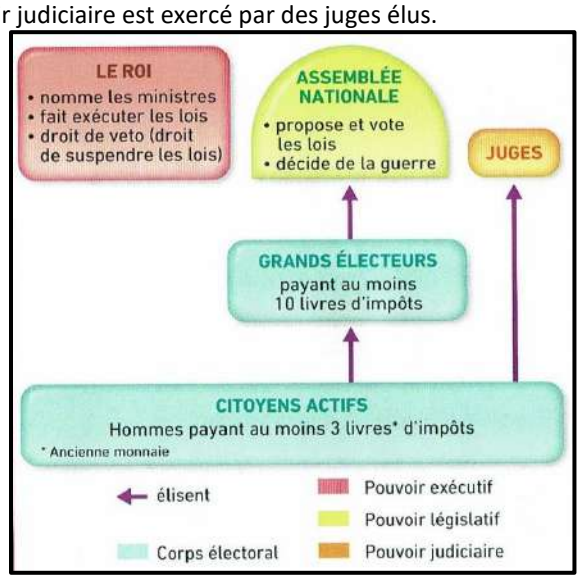

Doc. 6 Les trois ordres forgeant la Constitution de 1791

Gravure du XVIIIe siècle, Musée Carnavalet, Paris.

*Si tu es bloqué dans la compréhension des documents, tu peux utiliser un coup de pouce.

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
→ ***Voir dossiers p. 58-63***

Titre : ……*

Doc. 1 La fuite de Varennes, 20-21 juin 1791

Anonyme, *La famille des cochons ramenée à l'étable*, gravure colorisée, 1791, BnF, Paris.

Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, Louis XVI et sa famille cherchent à quitter la France pour se réfugier en Autriche et lancer une contre-révolution. Reconnu à Varennes, il est ramené à Paris et est étroitement surveillé. Le peuple se méfie désormais de lui.

Cette gravure exprime la désacralisation du roi et le divorce entre la Nation et son souverain.

Doc. 2 La prise du Palais des Tuileries, 10 août 1792

Jacques Bertaux, *La prise du Palais des Tuileries, cour du Carrousel, le 10 août 1792*, huile sur toile, 1793, Musée du château de Versailles.

À Paris, le peuple pense de plus en plus que Louis XVI est un traitre et l'accuse d'être le responsable des défaites contre les armées des monarchies coalisées (voir introduction). Le 10 août 1792, les sans-culottes parisiens et les fédérés prennent d'assaut le palais des Tuileries pour faire emprisonner le roi et sa famille.

Le Palais des Tuileries où habite le roi (1). La cour du Carrousel (2). Les gardes suisses qui défendent le château en uniformes rouges (3). Les fédérés en uniformes bleus 4). Les sans-culottes parisiens (5).

Doc. 3 Les sans-culottes : une force politique populaire

J.-B. Lesueur, Sans-culotte avec sa redoutable pique, gouache, vers 1793, Musée Carnavalet, Paris.

Le sans-culotte est un révolutionnaire issu du peuple des villes et défenseurs d'une République égalitaire. Il doit son nom à son pantalon rayé et non une culotte de soie comme c'était à la mode.

Doc. 4 L'instauration de la République, 21 septembre 1792

Le 10 août 1792, la monarchie est renversée.

Décret du 21 septembre 1792

« La Convention nationale[1] déclare qu'il ne peut y avoir de Constitution[2] que celle qui est accepté par le peuple […], que la royauté est abolie en France […], que la République française est une et indivisible. »

Constitution du 24 juin 1793

« Art. 25. La souveraineté réside dans le peuple […].

Art. 29. Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires[3] […].

Art. 35. Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple […], le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

1. Assemblée élue au suffrage universel masculin en septembre 1792.
2. Texte de loi fondamental, qui définit le régime politique et l'organisation des pouvoirs d'un État.
3. Représentants élus.

Doc. 5 L'exécution de Louis XVI, 21 janvier 1793

Anonyme, *Exécution de Louis XVI : le bourreau présente sa tête à la foule parisienne*, gravure colorisée, Musée Carnavalet, Paris.

Après l'insurrection du 10 août 1792, Louis XVI est jugé et reconnu coupable de trahison. La Convention nouvellement élue vote la mort du roi. Il est guillotiné le 21 janvier 1793 sur la place Louis XV, dite place de la Révolution. Cet événement est un choc en Europe qui décident de former une grande coalition contre la République française. En France les paysans en Vendée se soulèvent contre la République au nom du roi et de la religion.

Doc. 7 Le Directoire, nouveau régime républicain (1795-1799)

En 1795, les députés de la Convention votent une nouvelle Constitution pour créer un nouveau régime républicain : le Directoire. De nouveaux méfiants envers le peuple, ils rétablissent le suffrage censitaire (seuls ceux qui paient le cens (= les plus riches) peuvent voter). Le pouvoir exécutif est détenu par 5 Directeurs, d'où le nom du nouveau régime.

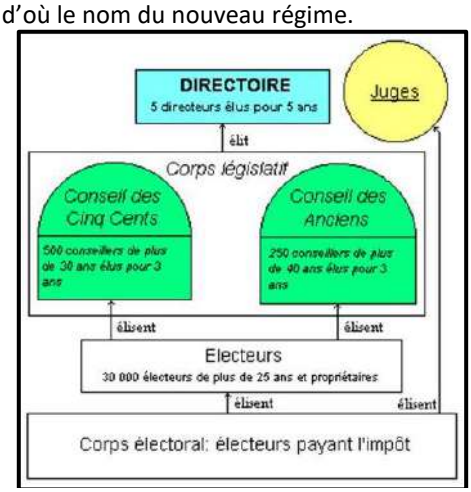

Doc. 6 La France révolutionnaire : des menaces aux victoires (1792-1794)

*Si tu es bloqué dans la compréhension des documents, tu peux utiliser un coup de pouce.

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
→ ***Voir dossiers p. 58-63***

Titre : ……*

Doc. 1 « Soyons terribles pour dispenser le peuple de l'être » (Danton)

« À l'été 1793, les difficultés aux frontières et l'ampleur des troubles [contre-révolutionnaires] en Vendée conduisent à la mise en place d'un régime d'exception : création d'un tribunal révolutionnaire, instauration d'un comité de surveillance, établissement d'un Comité de Salut public[1]. D'autres mesure sont adoptées, comme la loi des suspects, et le prix maximum général. De l'automne 1793 à l'été 1794, ce moment d'exceptionnelle tension est qualifiée de "Terreur". »

D'après P. Bourdin, *Citoyenneté, démocratie, république (1789-1899)*, Paris, Belin, 2014.

1. Gouvernement mis en place par la Convention en avril 1793.

Doc. 2
Robespierre (1758-1794)
Erratum : Robespierre est arrêté par la Convention le 27 juillet 1794 et guillotiné le 28 juillet 1794.

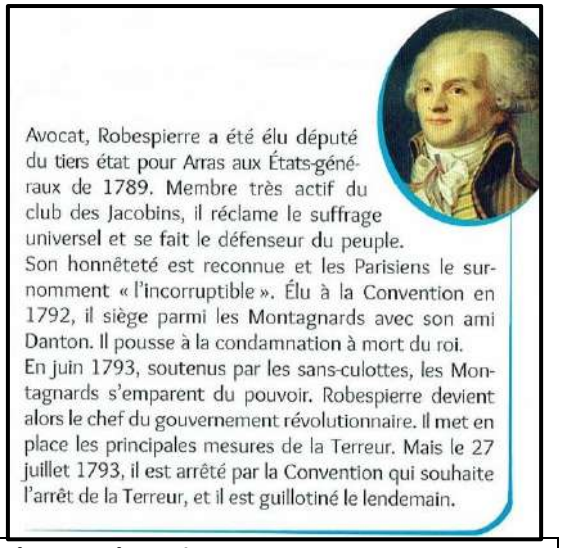

Doc. 3 La loi des suspects

« Art. 1. Tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République, et qui sont encore en liberté, seront mis en état d'arrestation.
Art. 2. Sont réputés gens suspects :
- ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie, et ennemis de la liberté ;
- ceux […] qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution […]. «

D'après le décret du 17 septembre 1793, appelé "Loi des suspects", voté à l'initiative de Robespierre.

Doc. 4 Contre la hausse des prix

« Les objets que la Convention a jugés de première nécessité sont : le pain, la viande, le vin, les grains, farines, légumes, fruits, le beurre, le vinaigre, le cidre, l'eau-de-vie, le charbon, les cuirs, le fer et l'acier. Le maximum du prix de ces marchandises sera le prix que chacune d'elles avait en 1790. »

D'après la *Loi du maximum général*, votée le 29 septembre 1793.

Doc. 5 La violence du Tribunal révolutionnaire

Anonyme, *Le Miroir du passé pour sauvegarde de l'avenir*, estampe, 1797, British Museum, Londres.
Danton (à droite), Robespierre (à gauche) et Marat (au centre) accueillent une nouvelle victime symbolisée par un personnage à tête de mort. 16 000 personnes sont guillotinées sous la Terreur.

Doc. 6 Robespierre écume les mauvais Républicains

Anonyme, *La marmite des Jacobins*[1], estampe, 1793, BnF, Paris.
Robespierre supplante Danton et refuse toute critique dans son camp (1). Le couteau évoque la mort qui attend les opposants (2). Robespierre examine à la loupe les futures victimes comme Danton et Camille Desmoulins[2] accusés de Trahison envers la République et guillotinés le 5 avril 1794 (3). Les rescapés (4).

1. Les partisans des idées révolutionnaires qui soutiennent l'action de la Terreur.
2. Danton et Camille Desmoulins ont fait la Révolution avec Robespierre, mais étaient moins radicaux que lui.

Doc. 7 La République idéale de Robespierre ?

Anonyme, *Robespierre guillotinant le bourreau après avoir fait guillotiner tous les Français*, estampe, 1793, Musée Carnavalet, Paris.

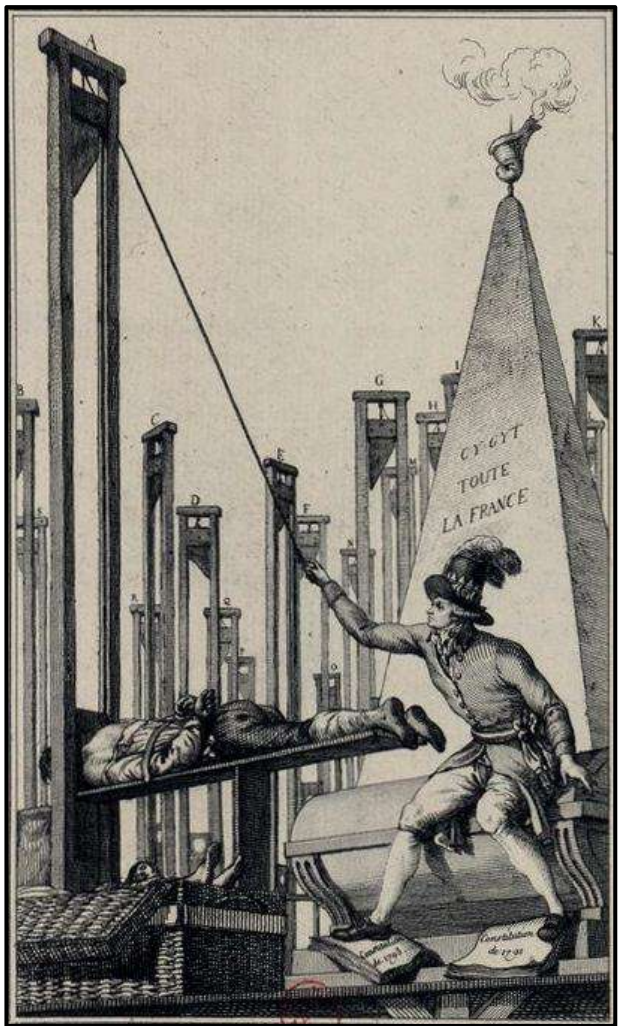

*Si tu es bloqué dans la compréhension des documents, tu peux utiliser un coup de pouce.

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
→ ***Voir dossiers p. 58-63***

Titre : ……*

Doc. 1 « Citoyens, la révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée, elle est finie ! » (Napoléon Bonaparte)

« Le coup d'État du général Bonaparte, le 9 novembre 1799, entraîne des transformations importantes de l'État et de la vie politique française. Le Consulat, tout en reprenant et achevant plusieurs chantiers ouverts sous le Directoire[1], constitue une rupture politique majeure. Le régime instauré par la force et son évolution de plus en plus autoritaire font de Bonaparte, pour certains, le fossoyeur[2] de la Révolution. Pour d'autres, il incarne au contraire un État moderne issu de la Révolution. »

D'après P. Bourdin, *Citoyenneté, démocratie, république (1789-1899)*, Paris, Belin, 2014.

1. Forme de gouvernement qui succède à la Terreur et précède le Consulat.
2. Celui qui enterre.

Doc. 2 Napoléon Bonaparte (1769-1821)

Né en Corse en 1769 dans une famille de la petite noblesse, Napoléon Bonaparte fait des études militaires. Il se fait connaître sous la République en reprenant la ville de Toulon aux Anglais. Nommé général en 1795, il remporte de nombreuses victoires contre l'Autriche (1796-1797). Puis, il est envoyé à la conquête de l'Égypte. En 1799, il revient en France et s'empare du pouvoir par un coup d'État. Il prend le titre de Consul et met fin à la période révolutionnaire.

Doc. 3 Le coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1799)

F. Bouchot, *Le général Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents*, huile sur toile, 1840, Musée du château de Versailles.

Doc. 4 Bonaparte, Premier Consul

L.-C.-A. Couder, *Installation du Conseil d'État au Palais du Petit Luxembourg, le 25 décembre 1799*, huile sur toile, 1856, Musée du château de Versailles.

Doc. 5 Le sacre de Napoléon, 2 décembre 1804

J.-L. David, *Le sacre de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Joséphine*, huile sur toile, 9,7m x 6,2m, 1808, Musée du Louvres, Paris.

Sentant son pouvoir bien établi, Napoléon Bonaparte se fait sacrer empereur par le pape le 2 décembre 1804 sous le nom de Napoléon Ier. Napoléon met en scène la cérémonie de son sacre pour montrer son pouvoir : après avoir reçu l'onction du pape, il se couronne lui-même puis couronne l'impératrice.

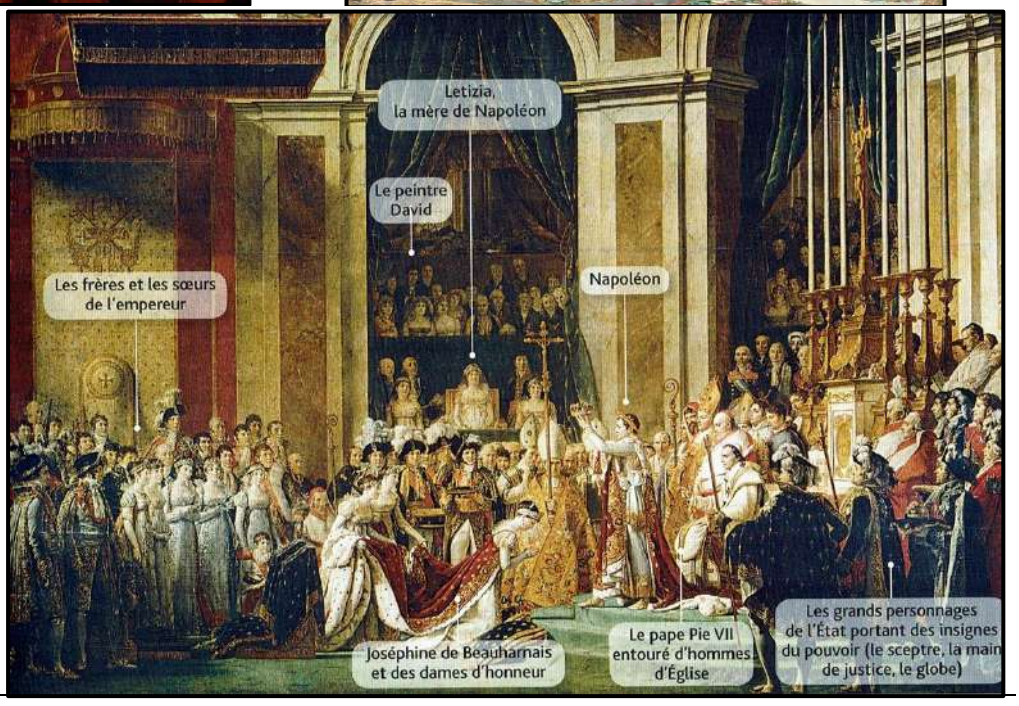

Doc. 6 1804-1815 : l'Empire

« La page qui s'ouvre en France en 1804, lors de la proclamation de l'Empire, et qui se termine dix ans plus tard par la restauration de la monarchie des Bourbons, est souvent associée aux batailles célèbres avant que la défaite de Russie n'y mette fin. Après la rupture de la paix d'Amiens[1], c'est l'état de guerre permanent qui explique une gestion de plus en plus personnelle du pouvoir par Napoléon, ses victoires permettant de légitimer son pouvoir. »

D'après M. Biard, *Révolution, Consulat, Empire (1789-1815)*, Paris, Belin, 2014.

Doc. 7 Napoléon limite les libertés

« Réprimez un peu les journaux, faites-y mettre de bons articles, faites comprendre aux rédacteurs des Débats et du Plébiscite que le temps n'est pas éloigné, où je les supprimerai avec tous les autres et je n'en conserverai qu'un seul.
Mon intention est donc que vous fassiez appeler les rédacteurs du Journal des Débats, du Plébiscite et de la Gazette de France, pour leur déclarer que s'ils continuent d'alarmer sans cesse l'opinion, leur durée ne sera pas longue ; que le temps de la Révolution est finie, qu'il n'y a plus en France qu'un parti ; que je ne souffrirai jamais que les journaux disent ni fassent rien contre mes intérêts ; qu'ils pourront faire quelques petits articles, où ils pourront mettre un peu de venin, mais qu'un beau jour, on leur fermera la bouche. »

Extrait d'une lettre de Napoléon au ministre de la police Fouché, 22 avril 1805.

Doc. 8 L'Empire napoléonien de son apogée à son déclin

Source : O. Coquard, *Lumières et Révolutions (1715-1815)*, Paris, Belin, 2014.

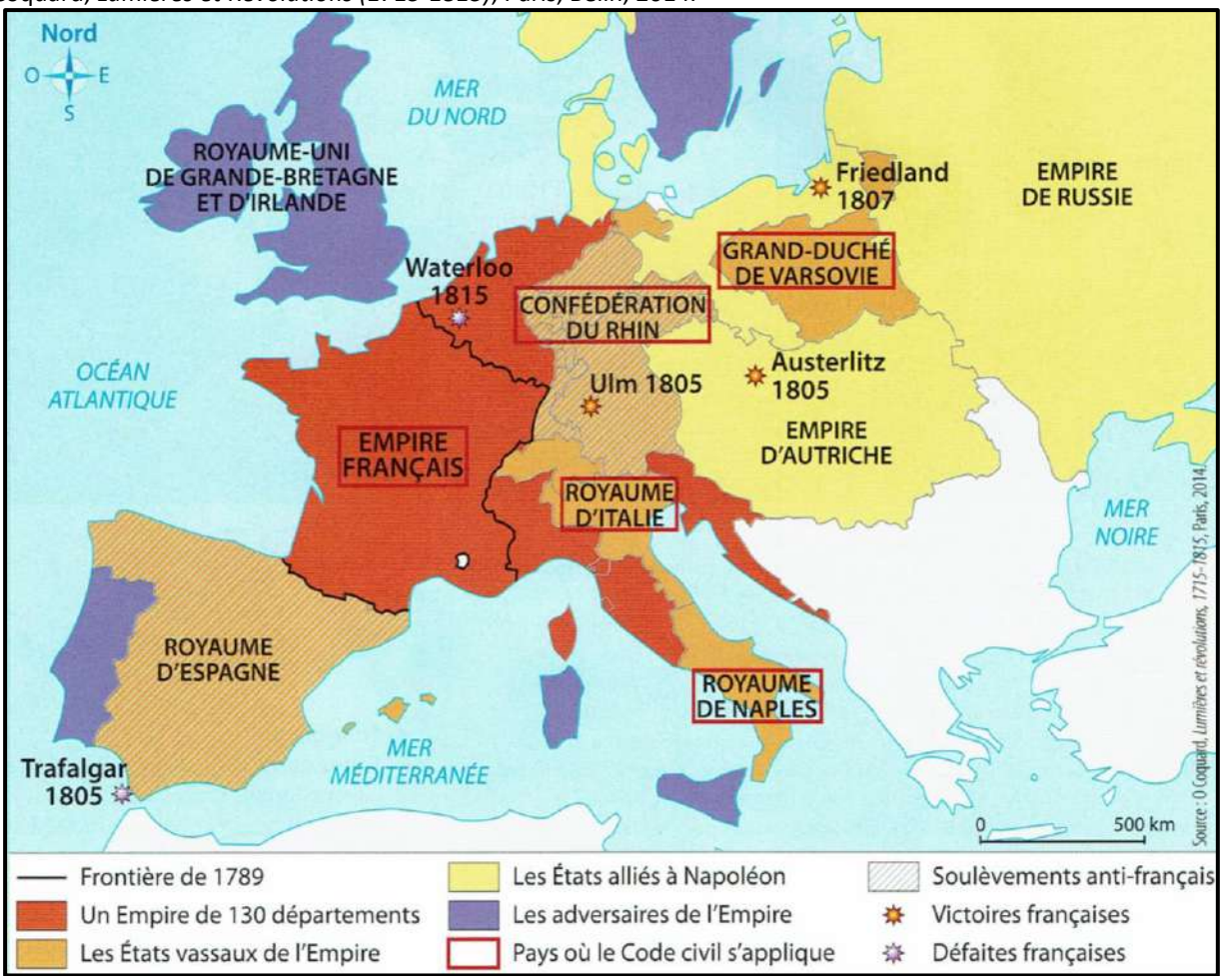

*Si tu es bloqué dans la compréhension des documents, tu peux utiliser un coup de pouce.

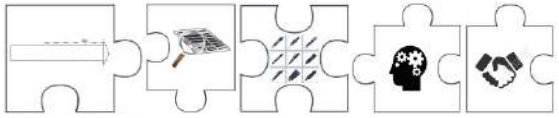

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
Docs de travail

→ Une frise chronologique pour ordonner les faits les uns par rapport aux autres :

→ Un tableau pour organiser notre pensée :

	Doc	Idée principale	Ordre / Désordre	Cause(s)	Conséquence(s)
Thème 1	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
Thème 2	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
Thème 3	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
Thème 4	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
Coup de pouce

→ J'analyse, comprends et mets en relation des documents

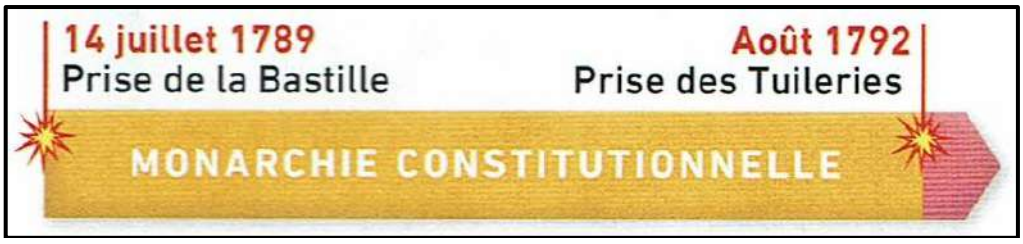

I. J'identifie l'idée générale des documents à ma disposition

1. Comment les députés mettent-ils fin à la monarchie absolue (**doc. 1**) ?
2. Expliquez l'importance de la prise de la Bastille (**doc. 2**).
3. Pourquoi l'abolition des privilèges constitue-t-elle une rupture importante (**doc. 3**) ?
4. Qu'est-ce que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (**doc. 4**) ?
5. Relevez sur la gravure les symboles évocateurs d'une libération (**doc. 4**).
6. Qu'est-ce qui distingue le nouveau régime de la monarchie absolue ? Par qui est élue l'Assemblée nationale (**doc. 5**) ?
7. Que veut illustrer cette gravure (**doc. 6**) ?

II. Je synthétise les éléments importants

8. Souligne dans tes réponses (Q° 1 à 7) les éléments qui permettent d'expliquer en quoi l'année 1789 est un tournant permettant la mise en place d'un nouvel ordre politique.

III. Je mets en relation les documents

9. Pourquoi l'année 1789 est-elle un tournant politique ?

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
Coup de pouce

→ J'analyse, comprends et mets en relation des documents

I. J'identifie l'idée générale des documents à ma disposition

1. Pourquoi Louis XVI est-il suspecté de trahison (**doc. 1**) ?
2. Qu'est-ce qui entraîne la prise des Tuileries ? Quelles en sont les conséquences (**doc. 2**) ?
3. Pourquoi peut-on dire que les sans-culottes incarnent la Révolution (**doc. 3**) ?
4. Expliquez les principes qui se mettent en place en septembre 1792 (**doc. 4**) ?
5. Pourquoi l'exécution de Louis XVI est-elle un choc retentissant en Europe (**doc. 5**) ?
6. Quelles sont les menaces extérieures et intérieures pesant sur la République (**doc. 6**) ?
7. Quels sont les grands principes du Directoire (**doc. 7**) ?

II. Je synthétise les éléments importants

8. Souligne dans tes réponses (Q° 1 à 7) les éléments qui permettent d'expliquer le nouveau régime républicain que les révolutionnaires ont voulu mettre en place entre 1792 et 1799.

III. Je mets en relation les documents

9. Quelles sont les caractéristiques de la République entre 1792 et 1799 ?

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
Coup de pouce

→ J'analyse, comprends et mets en relation des documents

I. J'identifie l'idée générale des documents à ma disposition

1. Pourquoi un régime de "terreur" voit le jour en France ? Quelles en sont les dates ? Qui en est à l'origine (**docs 1 et 2**) ?
2. Quelles sont les grandes idées de Robespierre (**docs 1 à 4**) ?
3. Pourquoi peut-on dire que le Tribunal révolutionnaire est une institution violente (**doc. 5**) ?
4. Comment Robespierre entend-il défendre ses idées (**docs 6 et 7**) ?
5. Quel est le bilan de la "Terreur" (**docs 5 à 7**) ?
6. La Terreur est-elle une période d'ordre ou de désordre (**docs 1 à 7**) ?

II. Je synthétise les éléments importants

7. Souligne dans tes réponses (Q° 1 à 6) les éléments montrant que la "Terreur" est un régime d'exception en république.

III. Je mets en relation les documents

8. Quelles sont les caractéristiques de la "Terreur" ?

Quels modèles politiques inventent la Révolution et l'Empire pour gouverner ?

TÂCHE COMPLEXE
Coup de pouce

→ J'analyse, comprends et mets en relation des documents

I. J'identifie l'idée générale des documents à ma disposition

1. Qui est à la tête du Consulat et de l'Empire ? D'où vient-il (**docs 1 et 2**) ?
2. Que fait Napoléon en novembre 1799 ? En quoi est-ce une rupture (**docs 1 et 3**) ?
3. Quelle est l'attitude des autres consuls ? Que cela nous indique-t-il sur le pouvoir de Napoléon (**doc. 4**) ?
4. Quand Napoléon Bonaparte devient-il Napoléon Ier ? En quoi est-ce une nouveauté (**doc. 5**) ?
5. Qu'a voulu montrer Napoléon Bonaparte avec la cérémonie de son sacre (**doc. 5**) ?
6. Comment Napoléon Ier impose-t-il son pouvoir (**docs 6 à 8**) ?
7. Quelle vision Napoléon a-t-il des libertés individuelles et collectives (**doc. 7**) ?
8. Pourquoi peut-on dire que l'Europe sous Napoléon peut être décrite comme une Europe française ? Qui s'oppose à sa domination ? Quel événement marque la fin de l'Empire napoléonien (**doc. 8**) ?

II. Je synthétise les éléments importants

9. Souligne dans tes réponses (Q° 1 à 8), les éléments qui permettent de définir l'ordre politique voulu par Napoléon Bonaparte entre 1799 et 1815.

III. Je mets en relation les documents

10. Quelles sont les caractéristiques de l'ordre politique napoléonien entre 1799 et 1815 ?